

Ce que l'on sait de l'affaire sur le producteur de faux champagne, avant la diffusion de Complément d'enquête

L'émission d'investigation Complément d'enquête consacre son prochain épisode aux faussaires du vin. Le vigneron marnais Didier Chopin y est notamment épinglé car il est accusé d'avoir fabriqué du faux champagne à Billy-sur-Aisne, non loin de Soissons. Faits reprochés, avancée de l'enquête... On vous dit tout ce qu'il faut savoir sur cette affaire.



Illustration Unsplash

L'émission d'investigation diffusée sur France 2 Complément d'enquête, qui a récemment beaucoup fait parler d'elle pour ses enquêtes sur [Cyril Hanouna](#) et Gérard Depardieu , consacre son prochain épisode aux faussaires du vin.

Le vigneron marnais Didier Chopin y est notamment épinglé car il est accusé d'avoir fabriqué du faux champagne à Billy-sur-Aisne, non loin de Soissons. Une affaire déjà révélée par L'union en août dernier. Faits reprochés, avancée de l'enquête... On vous dit tout ce qu'il faut savoir avant la diffusion du numéro de Complément d'enquête ce jeudi 14 décembre à 23 heures.

Video:

<https://www.lunion.fr/id548843/article/2023-12-13/ce-que-lon-sait-de-laffaire-sur-le-producteur-de-faux-champagne-avant-la>

Vin médiocre ou faux champagne ?

L'affaire débute en septembre 2022. Plusieurs clients se plaignent de la qualité du champagne Chopin vendu dans des magasins Leclerc. « *On a été obligé de retirer tous les produits. Les vins étaient troubles* », explique un PDG de

supermarché.

Didier Chopin, décrit « *comme un producteur emblématique de champagne* », se défend en avançant un « *problème de stockage ou de forte chaleur* ».

Pourtant, Ludivine Jeanmingin, ancienne salariée dans son entreprise, avance des accusations bien plus graves : le vigneron aurait fait passer pour du champagne des vins d'Ardèche et d'Espagne auxquels il aurait rajouté de la liqueur et du gaz carbonique. De plus, la mise en bouteille se ferait à Billy-sur-Aisne, une commune hors de la zone d'appellation champagne. En tout, 1,8 million de bouteilles de faux champagne pourraient avoir été vendues.

Les enquêtes en cours

Alerté par Ludivine Jeanmingin, le Comité interprofessionnel des vins de Champagne, garant de l'appellation champagne, a lancé une procédure. La Brigade d'enquêtes vins et spiritueux Champagne, un service de la répression des fraudes est également en train d'enquêter sur l'entreprise de Didier Chopin.

Ludivine Jeanmingin, qui se définit comme une lanceuse d'alerte, a été licenciée pour faute grave en mai 2023. Elle conteste cette procédure et a fait appel. La décision de la cour d'appel d'Amiens devrait être rendue en février ou mars 2024.